

MAIRIE DE DAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 18

Présents : 14

Votants : 15

L'an deux mille vingt et un, le quatorze avril, le Conseil Municipal de DAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LAGORCE Patrice, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 8 avril 2021.

Objet

**Opposition à la
généralisation des
nouvelles trajectoires
FISTO-LACOU**

Délibération
14.04.2021 – 04

PRÉSENTS : ALBERT Patrick, BERNARD Denis, BIRELLO Danielle, BIRELLO Enzo, BOUVIER Mélanie, BRIENTIN Amélie, CHEVALLIER Michel, GÉRAUD Yves, HUMAYOU Martine, JORGE Magali, LAGORCE Patrice, LÉAUTÉ Yves, SANDREAU Claude et VAISSIÈRES Fabienne.

ABSENTS EXCUSÉS : BENETEAU Pascal, GAUBERT Véronique, SENNOU Nicole et ZABOTTO David.

PROCURATION : GAUBERT Véronique à BIRELLO Danielle.

SECRETARE DE SÉANCE : HUMAYOU Martine.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le sujet des nouvelles trajectoires FISTO-LACOU sera débattu à la réunion de la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) le 15 avril 2021.

Il expose que les communes de Daux et de Larra avec le soutien de la commune de Grenade, s'opposent à la généralisation de ses nouvelles trajectoires qui génèrent des nuisances aériennes supplémentaires persistantes au niveau des communes de Daux, de Larra et de Grenade (nombreux vols dépassant le seuil NA65 au niveau des écoles de Daux).

Il présente l'intervention qu'il fera lors de la prochaine CCE.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Confirme son opposition à la généralisation des nouvelles trajectoires FISTO-LACOU,
- Approuve le texte de l'intervention de M. le Maire, délégué suppléant à la CCE du 15 avril 2021.

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Maire,
Patrice LAGORCE

